

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-716/SG/FP portant affectation d'un commis des S.A.F. et sa nomination en qualité d'agent spécial.

n° 69-716/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 mai 1969

Numéro JO
n° 11 du 27/05/1969

Date du numéro
27 mai 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Bourhan Kanano Daoud, Commis des S.A.F. de 2e classe 3e échelon, du Cadre territorial de l'Administration générale en service au Port de commerce de Djibouti, est mis, pour compter du 1er avril 1969, à la disposition du Ministre des Affaires intérieures pour servir au cercle d'Obock, et pris en charge par le budget local. Pour compter du 1er mai 1969, M. Bourhan Kanano Daoud est nommé agent spécial dudit cercle.